

# Le 60me anniversaire d'Oscar Schneeberger

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **20 (1928)**

Heft 8

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383702>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

partie du salaire est payée à 6511 ouvriers et le salaire intégral est versé à 141,343 ouvriers pendant la durée des vacances. Mais, 1064 fabriques seulement accordent des vacances à tous les ouvriers et 2605 fabriques ne font bénéficier qu'une partie de leur personnel de ce bienfait pourtant si nécessaire. Il y a malheureusement encore 4459 fabriques dont les ouvriers ignorent ce que c'est que d'avoir des vacances payées. C'est beaucoup trop. Il serait temps que le législateur corrige cette injustice criante et que les organisations ouvrières par la cohésion de leurs membres et par un nombre d'affiliés toujours plus grand, soient à même de faire triompher cette juste revendication.

Le nombre et la proportion des femmes occupées par rapport à l'ensemble du personnel travaillant en fabrique se sont accrus. La quantité d'heures supplémentaires qui a été exigée des femmes est extraordinairement élevée.

Le nombre de jeunes gens des deux sexes s'est accru en proportion de l'augmentation du chiffre total du personnel occupé dans les fabriques. Le rapport des inspecteurs signale à ce propos aussi des contraventions aux prescriptions légales, en particulier au sujet de l'emploi de jeunes gens à des travaux interdits et au dépassement de la durée légale du travail.

En résumé, le rapport des inspecteurs fournit d'abondants renseignements, sa lecture offre un grand intérêt aux militants de nos organisations ouvrières. Nous n'avons qu'un regret: c'est que le cadre de notre revue ne nous permette pas d'en donner plus de détails.

---

## Le 60<sup>me</sup> anniversaire d'OSCAR SCHNEEBERGER.

Notre sympathique président a célébré le 5 août 1928 son 60<sup>me</sup> anniversaire.

Fils d'une famille de petits paysans, notre ami naquit à Gerolfingen (canton de Berne) où il fréquenta les écoles primaires. Apprenti, puis ouvrier mécanicien, il s'intéressa de très bonne heure au mouvement ouvrier qui en était alors à ses premiers pas. Son dévouement, ses qualités de propagandiste et d'organisateur le distinguèrent bientôt à ses camarades qui lui confièrent d'importantes fonctions syndicales. Tout jeune homme, il travaille inlassablement à la centralisation des syndicats de la métallurgie, dont il voit la réalisation en 1898, et deux ans plus tard, le 1<sup>er</sup> août 1900, la Fédération des métallurgistes lui confiait le premier poste de secrétaire permanent qu'elle venait de créer. La même année il entra au Conseil de ville.

Le 31 juillet 1910, Oscar Schneeberger était élu pour la première fois au comité de l'Union syndicale, dont il devenait en 1912 le président, poste qu'il occupa dès cette date sans interruption.

En 1917, notre ami quittait la F. O. M. H. pour prendre la direction de la police communale et les services d'hygiène de la ville fédérale que les électeurs venaient de lui confier après une lutte électorale mémorable. La même année, les électeurs de la capitale l'envoyèrent siéger au Conseil national. Oscar Schneeberger est aussi membre du Grand Conseil bernois depuis 1903 (avec une interruption de 3 mois en 1906). Il présida ce corps en 1925.

Il eut l'honneur de présider en 1919 à Berne le premier congrès reconstitutif de la Fédération syndicale internationale. C'est en cette qualité qu'il signa seul le document contenant les revendications ouvrières adressées à la Conférence de la paix d'où sortit le Bureau international du travail.

Rester en contact direct avec la classe ouvrière fut toujours pour lui un besoin. Il est encore aujourd'hui, malgré ses nombreuses et absorbantes fonctions politiques, à la tête du cartel syndical de la ville de Berne.

Nos bien vives félicitations au jubilaire.